

Réf. MP

Crissier, le 4 mai 2020

## **Retour à l'école le 11 mai – quelques informations**

Madame, Monsieur, chers parents,

Le 13 mars dernier, les portes de l'école se sont fermées et c'est ensemble que nous avons dû répondre au mieux aux exigences imposées par cette crise unique dans l'histoire de notre pays.

Dès le 11 mai, l'EPS Crissier accueille à nouveau les élèves et nous sommes conscients que la période à venir est source d'inquiétudes et de questionnements. Cette nouvelle rentrée nous permet aussi de vivre des retrouvailles extraordinaires.

Avec la Commune de Crissier, nous travaillons à mettre en place toutes les mesures sanitaires décrites dans la [décision n°170](#), avec l'application stricte des règles d'hygiène préconisées par l'OFSP :

- ✓ lavage de main avec de l'eau et du savon ou du gel hydro-alcoolique ;
- ✓ règles de distance entre adultes, et entre adultes et enfants autant que possible ;
- ✓ interdiction de venir à l'école en cas de symptômes ;
- ✓ isolation immédiate, port du masque, appel aux parents et information au DFJC si des symptômes apparaissent à l'école ;
- ✓ pas de regroupement d'adultes et/ou de parents autour de l'école ;
- ✓ pas de partage de nourriture ou de boisson ;
- ✓ entrées, sorties et récréations réorganisées ;
- ✓ nettoyage et désinfection deux fois par jour des locaux, surfaces, pupitres, poignées, rampes, lavabos, etc.

Afin de recréer les liens, d'intégrer les nouveaux gestes et comportements dans les bâtiments scolaires, et de nous habituer aux nouvelles règles répondant aux mesures sanitaires imposées par l'OFSP :

- le retour à l'école se déroulera de façon alternée par demi-classe ;
- le brassage de groupes d'élèves de classes différentes sera suspendu pour :
  - les niveaux, les options et les cours EPH au secondaire,
  - les immersions en classe régulière, les activités inter-classes ;
- les sorties seront strictement limitées à ce qui est possible de faire à pied à partir de l'école ;
- le chœur des écoles, les après-midis sportifs, les spectacles, les joutes, les journées hors cadre, les courses d'école et les promotions sont annulés, ce qui ne nous empêchera pas de célébrer d'une autre manière la fin de l'école pour les 11<sup>e</sup>.

L'alternance des demi-classes est organisée de la manière suivante :

Classes de 1P à 8P

Lundi 11 mai	Mardi 12 mai	Mercredi 13 mai	Jeudi 14 mai	Vendredi 15 mai
<b>Groupe A</b> (avec MCL) 8h25-12h 13h35-15h15	<b>Groupe B</b> (avec MCL) 8h25-12h 13h35-15h15	<b>Groupe A</b>	<b>Groupe B</b>	<b>Groupe A</b>
Lundi 18 mai	Mardi 19 mai	Mercredi 20 mai	Jeudi 21 mai	Vendredi 22 mai
<b>Groupe B</b>	<b>Groupe A</b>	<b>Congé</b>	<b>Congé</b>	<b>Congé</b>

Des précisions seront données par les enseignantes pour les classes de 1-2P.

Les élèves des classes 5-6P/ressources et des classes d'accueil viennent tous les jours à l'école, selon l'horaire habituel ou celui transmis par leur maître-esse de classe, vu les faibles effectifs et les besoins spécifiques de ces élèves.

Classes de 9S à 11S et ACC/3B

Lundi 11 mai	Mardi 12 mai	Mercredi 13 mai	Jeudi 14 mai	Vendredi 15 mai
<b>Groupe A</b> (avec MCL) 8h25-12h 13h35-15h15	<b>Groupe B</b> (avec MCL) 8h25-12h 13h35-15h15	<b>Groupe A</b>	<b>Groupe B</b>	<b>Groupe A</b>
Lundi 18 mai	Mardi 19 mai	Mercredi 20 mai	Jeudi 21 mai	Vendredi 22 mai
<b>Groupe A*</b>	<b>Groupe B*</b>	<b>Congé</b>	<b>Congé</b>	<b>Congé</b>
Lundi 25 mai	Mardi 26 mai	Mercredi 27 mai	Jeudi 28 mai	Vendredi 29 mai
<b>Groupe B</b>	<b>Groupe A</b>	<b>Groupe B</b>	<b>Groupe A</b>	<b>Groupe B</b>

\* pour que tous les élèves aient les 5 jours de la semaine

Les élèves des classes d'accueil ACC/3A1, 3A2 et 3A3 viennent tous les jours à l'école, selon l'horaire habituel ou celui transmis par leur maître-esse de classe, vu les faibles effectifs et les besoins spécifiques de ces élèves.

Le maître ou la maîtresse de classe vous indiquera si votre enfant fait partie du groupe A ou du groupe B d'ici **mardi 5 mai à 12h00**. Merci de l'informer au plus vite s'il est nécessaire que les frères et sœurs viennent les mêmes jours à l'école, afin d'en tenir compte, si possible.

Si vous pensez être dans une situation qui nécessite absolument l'accueil de votre enfant les jours sans école, merci d'en faire la demande à [eps.crissier@vd.ch](mailto:eps.crissier@vd.ch) au plus tard le **mercredi 6 mai à 12h00**.

Seuls les enfants vulnérables ou vivant avec des personnes vulnérables bénéficieront de la poursuite de l'enseignement à distance. Si vous êtes dans cette situation, veuillez compléter le formulaire [élève vulnérable ou vivant avec personne vulnérable](#) à disposition sur le site de l'EPS Crissier et le retourner à [eps.crissier@vd.ch](mailto:eps.crissier@vd.ch) avant le **mercredi 6 mai à 12h00**.

Les enseignant.e-s de vos enfants ont démontré, ces dernières semaines, leur capacité à inventer une nouvelle école et à maintenir les liens en collaboration avec vous. Nous les remercions de l'immense travail réalisé.

Nous vous félicitons, vous et vos enfants, de tous les efforts accomplis pour continuer à progresser dans les apprentissages, dans des conditions souvent difficiles.

Un nouveau défi se présente pour cette fin d'année scolaire, afin de garantir des conditions favorables au maintien et au renforcement des acquis pour une suite de scolarité harmonieuse, tout en respectant les mesures sanitaires édictées par l'OFSP.

A propos de la suite de la scolarité, les conditions de promotion et d'orientation ont été modifiées : elles figurent dans la [décision n°171](#), en complément du Cadre général de l'évaluation. Comme chaque année, vous recevrez le point de situation de votre enfant, le conseil de classe se réunira afin de donner un préavis au Conseil de direction, qui prendra les décisions, en tenant compte de votre avis.

En attendant, nous souhaitons faire de cette reprise un événement heureux permettant de recréer des liens dans un climat de confiance partagée.

Nous vous remercions vivement de votre précieuse collaboration et vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos chaleureux messages.



Mireille Perrin  
Directrice

P.S. Pour toutes les questions auxquelles ce courrier ne répondrait pas, nous vous invitons à consulter le site [www.epscrissier.ch](http://www.epscrissier.ch), les informations concernant la reprise du 11 mai y sont mises à jour au fur et à mesure.

N'hésitez pas à contacter le maître ou la maîtresse de classe de votre enfant, l'infirmière ou les psychologues scolaires, ou nous écrire à l'adresse [eps.crissier@vd.ch](mailto:eps.crissier@vd.ch).

Les informations concernant les transports, les devoirs accompagnés, la cantine, l'APEMS et l'UAPE, etc. vous sont communiquées directement par la Commune.

**Copie :**

- Municipalité de Crissier, Service jeunesse et Service des bâtiments
- Conseil d'établissement
- Ensemble des professionnel-le-s de l'EPS Crissier